

AR PREFECTURE

017-200041523-20200327-DEC186_2020-AU
Reçu le 27/03/2020

H A U T E



SAINTONGE

Personnel contractuel

Décision n° 186/2020
SC

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 28 du 17 avril 2014 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant modifiée par la délibération n°144 du Conseil Communautaire du 16 Décembre 2016 (Point 2 : création ou modification de postes du personnel contractuel de la Communauté des communes, dont la passation d'avenants aux contrats de travail, en conformité avec les autorisations budgétaires des budgets principal et annexes).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de travail avec :

- Monsieur DEMOURON Pascal, sous la forme d'un contrat unique d'insertion PEC/CAE en tant qu'agent d'entretien polyvalent à la Maison de la Forêt pour une durée de 12 mois soit du 01/05/2020 au 30/04/2021,

Fait à Jonzac
Le 23 MARS 2020

Le Président
Claude BELOT

Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex